INFORMATION POUR LES FAMILLES

Réouverture des écoles - accueil réservé aux familles prioritaires

(liste des professions établie par le gouvernement)



Ecole de l'ensemble scolaire St-Charles

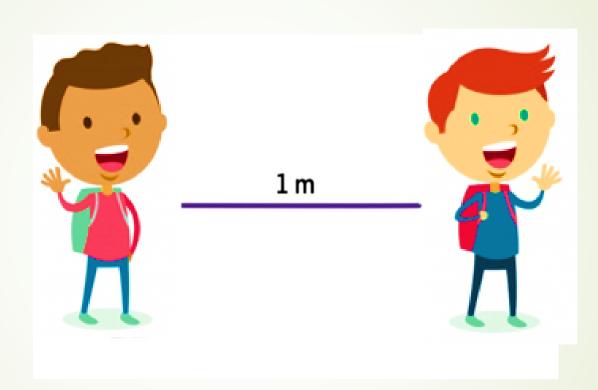
Cette information repose sur les prescriptions émises par le Ministère des Solidarités et de la Santé à la date du 30 avril 2020

Il repose sur 5 fondamentaux :

- * Le maintien de la distance physique
- * L'application des gestes barrières
- * La limitation du brassage des élèves
- * Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- * La formation, l'information et la communication

Le respect absolu de ce protocole est exigé comme une condition <u>nécessaire</u> de la réouverture des écoles et des modalités d'accueil de votre enfant

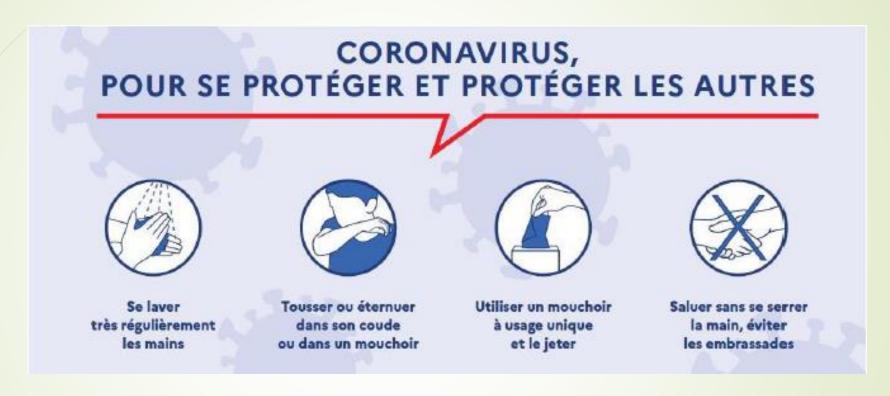
Le maintien de la distanciation physique



Respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne pour éviter une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes

Les élèves et adultes doivent appliquer ce principe dans tous les contextes et tous les espaces : arrivée et abords de l'école, salles de classe, récréation, couloirs, préau, temps de restauration, sanitaires...

L'application des gestes barrières



Respect des gestes barrières partout et par tout le monde

Nous devons apprendre les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

En cas de non respect de ces mesures de la part de votre enfant, nous vous contacterons afin d'envisager une solution adaptée, qui pourra conduire jusqu'à l'exclusion de ces temps d'accueil suivant la situation.





Le lavage des mains est essentiel.

Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins **30 secondes**.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- à l'arrivée (ou solution hydro alcoolique)
- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations (ou solution hydro alcoolique)
- avant et après chaque repas
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile





Le port du masque

Pour les personnels : Le port d'un masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées.

Pour les élèves :

Pour les élèves des écoles maternelles, le port de masque est à proscrire. Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mauvais usage. Dans ce cas, le masque est fourni par la famille.

<u>L'avis du médecin de famille</u> déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.



La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

La limitation du brassage des élèves





1 mètre

L'arrivée et le départ de l'école doivent être étalés dans le temps afin d'éviter tout rassemblement. Celles-ci se feront rue Barrit.

- Maternelle 1: 8h30-8h45/16h30-16h45 directement en classe par la porte donnant sur la rue.
- Maternelle 2 à CE2 + fratries : 8h30-8h45/16h30-16h45 par le grand portail
- CM1-CM2+ fratries: 8h45-9h/16h45-17h par le grand portail
- <u>Le midi pour les externes</u> : 11h45-11h50/13h25-13h30 par le grand portail Il est nécessaire de respecter strictement ces horaires

Les récréations sont étalées dans le temps et organisées par groupes de classes, en tenant compte de la distanciation et des gestes barrières. Aucun jeu et matériel ne peuvent être mis à disposition des élèves.

L'accueil de votre enfant

La présence des enseignants et personnels OGEC dépendra de leur situation particulière.

- Ceux présentant des facteurs de risques, selon la liste officielle, ou côtoyant une personne à risques, sont autorisés à ne pas venir à l'école, en continuant à dispenser leur enseignement à distance quand il s'agit d'enseignants.
- Le nombre d'adultes présents sera un facteur déterminant quant au nombre d'enfants susceptibles d'être accueillis à l'école.
- Une nouvelle organisation pédagogique est donc à concevoir. Votre enfant ne sera peut-être pas accueilli par son enseignant habituel, mais par un autre enseignant ou un personnel de vie scolaire.

Les repas

- Les repas seront pris à la cantine en respectant les distances sanitaires
- Le repas froid sera fourni par vos soins jusqu'au 18 mai au moins, nous aviserons ensuite en fonction du nombre d'élèves et des coûts
- Il sera glissé dans un sac isotherme avec un bloc réfrigérant si besoin
- Son contenu: un repas froid, <u>une gourde d'eau qui servira le reste de la journée</u>, des couverts si nécessaires, une serviette. <u>Utilisation du microondes interdite</u>
- Tout devra être noté au nom et prénom de l'enfant
- Les fratries n'étant pas nécessairement dans le même groupe, merci de prévoir un sac isotherme par enfant
- L'encadrement de la pause méridienne par le personnel de l'établissement justifie le maintien des frais fixes
- <u>Le matériel doit être facile à utiliser par l'enfant afin d'éviter l'intervention</u> d'un adulte

Le matériel scolaire

Chaque élève devra apporter son cartable suffisamment grand pour contenir:

- son matériel personnel: trousse complète, crayons de couleurs, feutres (mais pas trop de matériel, seulement celui demandé par l'enseignant)
- Le travail donné par l'enseignant
- Les manuels si besoin
- Un livre marqué au nom de l'enfant (si demandé par l'enseignant)
- Une gourde ou une bouteille d'eau qui servira toute la journée

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels



 Nettoyage et désinfection des sols, tables et chaises au minimum une fois par jour.

- Nettoyage et désinfection plusieurs fois par jour des zones fréquemment touchées : toilettes, lavabos, points de contact ...
- Cette obligation de nettoyage et de désinfection nous contraint également à ne pas pouvoir proposer de temps périscolaires,

La formation, l'information et la communication

Il est nécessaire de sensibiliser vos enfants et de vous impliquer vous parents dans la limitation de la propagation du virus

Le personnel

Les enseignants ainsi que tous les autres personnels sont formés aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique et au port du masque

Nous vous demandons:

 de rester à l'extérieur de l'école ; un adulte accueillera votre enfant au portail, il sera accompagné auprès de l'adulte référent

 de surveiller <u>l'apparition de symptôme</u> chez votre enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école

Les élèves

- Le jour de la rentrée, les élèves bénéficient d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains.
- Chaque élève bénéficie de séances d'éducation à la santé, adaptées à l'âge, concernant les différentes sortes de microbes (dont les virus), leur transmission, les moyens de prévention efficaces.

Nous vous remercions pour votre aide et votre collaboration précieuses,

Bien à vous,

M.HENON Yann